© CD01 / S. Tournier

DOSSIER DE PRESSE

CUIVRERIE DE CERDON
L'HISTOIRE CONTINUE !

INAUGURATION
SAMEDI 25 MARS 2023

UNION EUROPEENNE
RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

AIN 01 le Département

MISSION STÉPHANE BERN

FONDATION DU PATRIMOINE

GROUPE FDJ

CUIVRERIE DE CERDON

L'HISTOIRE CONTINUE !

Pendant plus de 150 ans, la Cuivrerie de Cerdon a rayonné à travers le monde. Le Département de l'Ain, propriétaire depuis 2018, a décidé de la sauvegarder et de la réhabiliter pour en faire un site culturel immersif. Après deux ans de travaux, le site rouvre au public en octobre 2022 et propose une incroyable immersion dans les secrets de ses ateliers. Au programme : réalité augmentée, démonstrations de savoir-faire, technologies numériques...

« Particulièrement attaché à ce site d'exception, le Département de l'Ain a souhaité faire de la Cuivrerie de Cerdon un dossier prioritaire de sa stratégie touristique et culturelle. Nous avons racheté la Cuivrerie en 2018, qui était fermée depuis octobre 2010, avec la volonté de la réhabiliter autour d'un projet architectural et scénographique innovant, permettant de transmettre cet héritage au public. Il était pour nous primordial de faire perdurer cette histoire industrielle aindinoise emblématique et de valoriser les savoir-faire des hommes et des femmes qui y ont travaillé durant 150 ans.

Nous avons consacré un budget de près de 3,3 M€ à la réhabilitation de la Cuivrerie, sur un montant total de travaux de 6,5 M€. Cet engagement important témoigne de notre volonté d'en faire un site majeur de notre politique touristique. La Cuivrerie présente, en effet, un intérêt patrimonial fort au cœur du Pays de Cerdon et constitue un élément d'attractivité majeur du territoire.

Je tiens à remercier Damien Abad, Président d'Aintourisme, d'avoir initié ce projet. Je salue aussi le travail effectué par les équipes du Département et du GIP qui se sont impliquées dans la préservation et la réhabilitation du lieu. Les visiteurs sont enchantés de découvrir la magnifique mise en valeur de la Cuivrerie de Cerdon, patrimoine historique et industriel emblématique de notre département.
Que l'histoire continue ! »

Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain

© CD01 / F.Aznar

La Cuivrerie de Cerdon, de 1854 à nos jours...

Après une première installation en 1836 à Cerdon, Charles-Eugène Main ouvre sa propre fabrique de transformation du cuivre en 1854, aidé de ses trois fils. Spécialisés dans la production de plateaux de balance, ils créent également les premières tables avec plateau métallique pour le dévidage des cocons servant à la filature de la soie.

En 1867, les trois fils Main achètent un ancien moulin et le transforment en cuivrerie, telle qu'on peut la découvrir aujourd'hui. Leurs savoir-faire se développent et s'étendent bien au-delà des frontières de la France. En 1871, Paul Brunat, ingénieur français, est chargé de créer une grande filature moderne de soie grège au Japon. La maison Main & Fils est choisie pour fournir 300 bassines en cuivre pour la filature de soie de Tomioka, la plus grande au monde à la fin du XIX^{e} siècle, aujourd'hui inscrite au Patrimoine mondial de l'Humanité.

Vers 1900, les usines Main comptent près de 60 ouvriers. La fabrique de Cerdon investit dans du matériel de plus en plus performant, mécanisant ainsi le travail des dinandiers. Toutes les installations hydrauliques, les machines-outils sont encore en place, fonctionnent et restent spectaculaires à voir, comme l'atelier de repoussage qui a été le cadre d'une scène du film « Les Enfants du Marais » de Jean Becker. En 1980, deux habitants de Cerdon, Maurice Goy et André Lathuilière, rachètent l'outil industriel. Ils remettent en activité le site, en alliant production et ouverture au grand public. Le label « Entreprise du Patrimoine Vivant », obtenu en 2007, ne suffira pas à sauver l'entreprise qui ferme définitivement ses portes en octobre 2010.

La Cuivrerie de Cerdon devient un édifice protégé au titre des Monuments historiques par arrêté du 22 octobre 2013. Compte tenu des enjeux que représente ce projet, le Département de l'Ain acquiert en mars 2018 le site (tènement immobilier, outils et installations techniques protégés, ainsi que transmission des connaissances et savoir-faire). Elle constitue aujourd'hui un témoignage unique et rare des évolutions industrielles et techniques du façonnage du cuivre en France et en Europe.

➔Plus d'infos sur l'histoire de la cuivrerie :
https://patrimoines.ain.fr/n/cuivrerie-de-cerdon/n:953

Un savoir-faire local, un rayonnement international

Ustensiles du quotidien ou objets prestigieux, la Cuivrerie de Cerdon a fourni aussi bien les grandes cuisines françaises, que de luxueux hôtels, la Marine nationale ou encore l'industrie automobile. Au fil des années, grâce à sa notoriété et à son talent, elle devient le fournisseur officiel de l'art de vivre à la française et rayonne à travers le monde, notamment au Japon ou dans le monde oriental qu'elle approvisionne en plateaux, brûle-parfums, théières, lampes...

Le Département redonne vie à la Cuivrerie

Le Département de l'Ain avait à cœur de sauvegarder la Cuivrerie de Cerdon. Le projet de mise en valeur du site traduit cette volonté de préserver l'authenticité et l'ambiance industrielle, d'être au plus près de la réalité architecturale tout en proposant un voyage dans le temps par une approche scénographique et muséographique accessible à tous. **Le Département, maître d'ouvrage, a confié la maîtrise d'œuvre aux agences Croisée d'archi (architectes du patrimoine) et Maskarade (scénographie-muséographie).**

De nombreux agents départementaux ont été impliqués dans la mise en oeuvre du projet, avec l'aide d'un ancien ouvrier de la Cuivrerie. Depuis 2017, la direction du patrimoine et des sites culturels du Département a été mobilisée dans la définition et le suivi du projet de réhabilitation : rédaction du cahier des charges de la scénographie, gestion du chantier des collections (de 2018 à 2022, des milliers d'objets et d'outils des ateliers anciens ont été inventoriés, nettoyés, documentés), recherches historiques et techniques, travail étroit avec la scénographe et les prestataires pour l'ensemble du contenu scénographique, suivi de la restauration des machines, gestion des tournages de films sur le chantier… Ce travail conséquent a nécessité une présence hebdomadaire, sur le site, d'agents départementaux du service patrimoine, avant le début des travaux, lors du suivi de la conception de la scénographie et lors de la réinstallation de l'ensemble des objets dans la Cuivrerie réhabilitée.

Quant à la direction des bâtiments du Département, elle a assuré la conduite de l'opération, depuis le lancement de la réflexion et ce jusqu'à la livraison. Son service construction a coordonné les différents acteurs et a contribué à la réalisation du programme et des études avec les prestataires de la maîtrise d'œuvre. Dans la phase suivi des travaux, la direction des bâtiments a participé à toutes les réunions de chantier hebdomadaires pour valider les choix et les décisions, remonter les situations et l'état d'avancement des travaux et veiller au bon déroulement de l'opération. Suite à la défaillance de l'entreprise titulaire des lots relatifs à l'agencement de la boutique, à l'agencement scénographique et à l'impression numérique, cet été, elle a mobilisé son équipe d'agents en régie en urgence qui a réalisé tous les travaux non effectués par l'entreprise (banque d'accueil, meubles de la boutique et quelques agencements scénographiques). Les deux menuisiers mobilisés à temps plein pendant 2 mois ont permis de tenir les délais d'ouverture.

En chiffres

➔ **Acquisition par le Département du site, des machines, des outils et des savoir-faire : 600 000 €**

➔ **Travaux : 6,5 M€ HT (soit 7,8 M€ TTC) / Financement :**

- Département : 3 292 381 €
- État : 1 357 330 €
- Région Auvergne-Rhône-Alpes : 1 000 000 €
- Fonds européen (FEDER) : 700 000 €
- Mission Bern Loto du patrimoine : 134 000 €
- Fondation du patrimoine, dons : 16 289 €

CONTACT PRESSE
Conseil départemental de l'Ain • Céline Moyne-Bressand
tél. 04 74 32 33 44 / 07 85 57 56 38 • celine.moyne-bressand@ain.fr

www.ain.fr